Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 138 (1993)

Heft: 5

Artikel: Abolition de l'armée suisse, première étape? : Entretien avec le colonel EMG Jacques W. Cornut

Autor: Cornut, Jacques W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Abolition de l'armée suisse, première étape?

Entretien avec le colonel EMG Jacques W. Cornut

***RMS:* Le peuple suisse se prononcera le 6 juin 1993 sur deux initiatives déterminantes pour l'avenir de notre pays. Comment faut-il percevoir ces initiatives dans le contexte européen actuel?**

JWC: Le citoyen soucieux de rester informé doit observer à plusieurs centaines de kilomètres au-delà des frontières du pays. En matière de détection, de communication et de transport, mais aussi dans le domaine des armements et des munitions, les technologies modernes interdisent l'analyse en vase clos. On a vu récemment avec quelle rapidité des revirements de situation peuvent avoir lieu. L'instabilité politico-économique de l'Est européen demeure un sérieux facteur d'incertitude. L'euphorie due à la chute du mur de Berlin et à l'écroulement du socialo-communisme cède la place à une angoissante préoccupation des Européens, donc aussi des Suisses. L'embryonnaire idéal de paix de 1989-1990 semble bien appartenir au passé. Plusieurs traités touchant au désarmement et au contrôle de l'arme nucléaire sont remis en question, ignorés ou tout simplement pas ratifiés. Le citoyen constate que, depuis bientôt deux ans, la guerre sévit dans les faubourgs de l'Europe de l'Ouest et chez ses voisins immédiats, à une heure d'avion de la Suisse. Elle dépasse en horreur tout ce que l'on a connu jusqu'à maintenant et peut enflammer notre continent d'un moment à l'autre. Il existe, en effet, suffisamment de fondamentalismes qui auraient intérêt à plonger l'Europe dans le chaos. Ils disposent d'énormes moyens financiers pour soutenir ce type d'opérations. Dans cette optique peu encourageante mais réelle, les deux initiatives laissent apparaître toute leur perversité, la démagogie de leurs auteurs et le populisme naïf de quelques parlementaires prêts à épouser les thèses les plus abjectes. Selon les documents des initiants, ces initiatives ne sont qu'une première phase d'un paquet dont la finalité est l'abolition de l'armée suisse dans sept ans. Le mot de perversité est donc bien faible en regard des intentions exprimées.

***RMS:* La défense dans l'espace aérien est-elle indispensable?**

JWC: La réponse est sans aucun doute affirmative. Les experts sont unanimes à reconnaître qu'aucune décision ne peut être militairement emportée sans couverture et sans appui aérien, ce terme de couverture comprenant également l'observation et la détection. Il en va de même de la dissuasion. N'est dissuasif que celui qui effectivement dispose dans l'immédiat de moyens adéquats. Ces moyens doivent évidemment correspondre aux performances que la technologie actuelle permet de réaliser. Une nation sans défense dans son espace aérien a implicitement renoncé, en temps de paix déjà, à son indépendance et à sa liberté d'action. Sa population est déjà condamnée à être tôt ou tard transformée en otage dans tout type de marchandage. La défense dans l'espace aérien est pour la Suisse une composante importante du prix de sa liberté. Cet aspect est encore davantage souligné après décembre 1992 qui a vu le repli sur soi du pays et son refus d'une solidarité européenne.

***RMS:* Pourquoi les F/A-18 sont-ils les appareils qui s'imposent?**

JWC: Tout d'abord, parce que cet appareil est celui qui répond le mieux aux critères de choix qu'impose notre politique de défense et de maintien de la paix. Ses performances, sa fiabi-

CADCA Juin 92

LE FA-18 ⟹ POUR LA PROTECTION DES TROUPES TERRESTRES

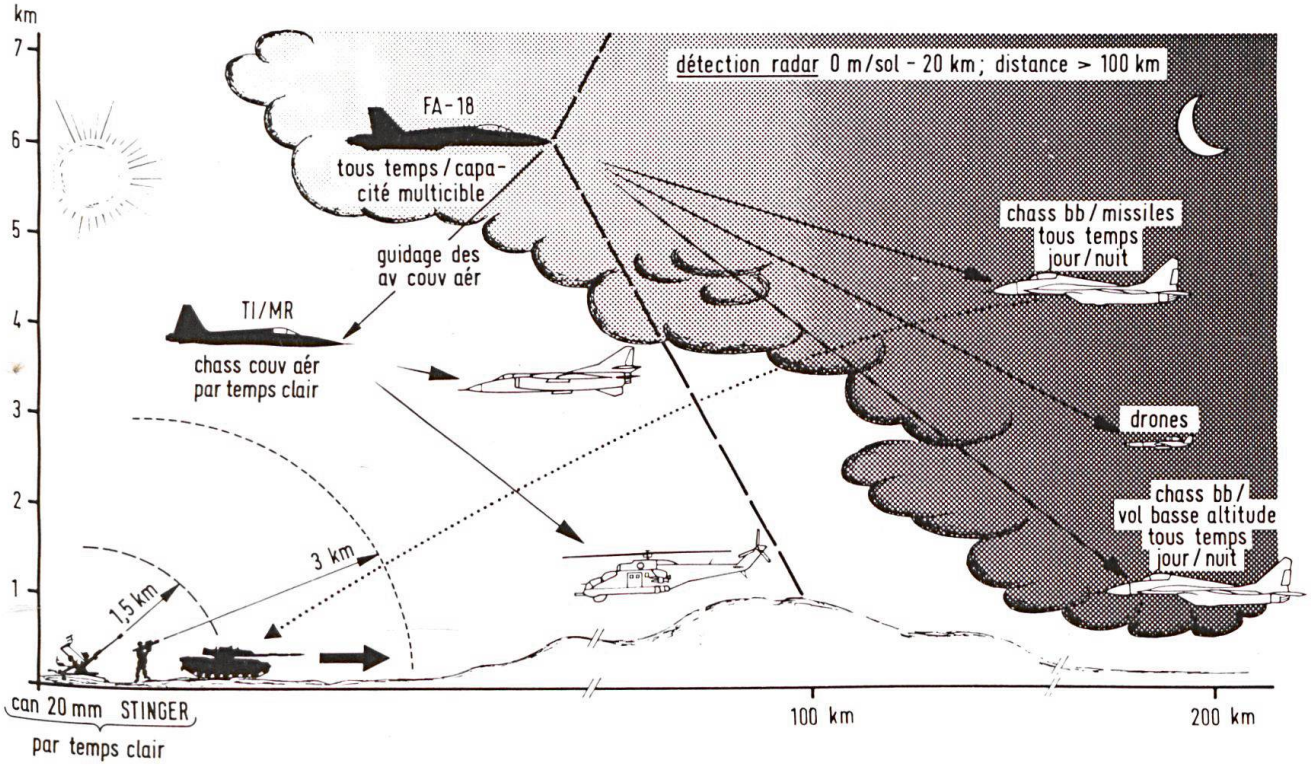

lité, son entretien et sa disponibilité à décoller à tout instant sont ses atouts majeurs. Ses équipements électroniques et son armement permettent la diversité d'emploi requise par les conditions particulières de notre pays, en temps de paix comme en temps de guerre. Tous les avantages importants dont il est nécessaire de disposer en combat aérien pour moduler son engagement en fonction de l'adversaire sont réunis. Ses neuf postes d'armement et ses missiles air-air contribuent à en faire le plus redoutable représentant de sa classe. De plus, il est conçu de manière à être adapté à l'évolution technologique.

En plus de ces raisons, que les experts pourraient certainement encore développer, il y a lieu de tenir compte des points suivants:

a) Les appareils dont nous disposons actuellement sont à tout point de vue et depuis longtemps dépassés. En cas d'engagement, ils seraient éliminés probablement avant même d'avoir pu atteindre leur espace d'engagement face à un adversaire bien équipé et décidé.

b) La Suisse n'ayant pas les moyens de faire de la recherche et du développement dans ce domaine de pointe, c'est au marché mondial qu'il faut s'adresser. Sur ce marché pour le moment, le *F/A-18* est donc le seul appareil opératif qui, ayant fait ses preuves, répond aux critères fixés. De plus, il est disponible immédiatement.

c) La Suisse, qui a choisi le 6 décembre 1992 d'aller son propre chemin en Europe, ne peut compter, répétons-le, que sur ses seuls moyens et, pour être cohérente avec elle-même, ne peut miser sur aucune aide étrangère en matière de défense et de sécurité.

d) Enfin, la Suisse n'a pas les moyens financiers de s'offrir du «bon marché» qui ne sert à rien.

Le F/A-18 Hornet est véritablement l'avion qui défendra au mieux l'espace aérien de la Suisse...

***RMS*: Quel est le côté pervers de l'initiative sur les quarante places d'armes?**

JWC: Il y a perversité du moment où les auteurs de l'initiative désinforment et trompent le citoyen. En effet, nos places d'armes, souvent vétustes, doivent être modernisées. Elles doivent permettre à nos citoyens-soldats de recevoir une formation et un entraînement dignes de ce nom avec les moyens qu'offre l'électronique de notre époque. Elles doivent pouvoir utiliser ces technologies, aussi pour protéger au maximum l'environnement dans lequel elles sont installées. Retirer à l'armée ces moyens, c'est d'abord se moquer des citoyens-soldats qui, dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée, connaissent et apprécient ce qu'est un environnement soigné, de même qu'ils utilisent l'électronique civile. Ne pas donner à l'armée la possibilité d'optimaliser la formation et l'entraînement des citoyens-soldats en temps de paix déjà, c'est faire fi de leur vie en cas de conflit. Vue sous cet angle, l'initiative contre les places d'armes est non seulement perverse, elle est un délit contre le peuple.

***RMS*: L'assainissement des places d'armes et le renouvellement du parc des avions de combat ont-ils un effet sur notre industrie?**

JWC: En période de récession, cette question est justifiée. La réponse est affirmative. Dans le domaine des places d'armes, de nombreuses entreprises suisses sont en mesure de couvrir les besoins. Ces entreprises sont réparties sur tout le territoire et elles espèrent que ce segment de marché ne leur sera pas coupé dès juin 1993. Dans le domaine de l'armée aérienne, il faut relever trois aspects intéressant notre industrie:

a) Le programme de construction du *F/A-18*. Le consortium américain du *F/A-18* - McDonnell Douglas, Northrop, General Electric, Hughes et autres fournisseurs importants - a passé des commandes compensatoires d'un montant de 400 millions de francs avec la Suisse. Environ 200 sociétés, dans toute la Suisse, bénéficient de ce programme, entrepris aux risques du team américain pour démontrer son engagement à l'égard de la Suisse, et du programme de participation indirecte du *F/A-18*.

Dès que la décision en faveur du *F/A-18* a été connue

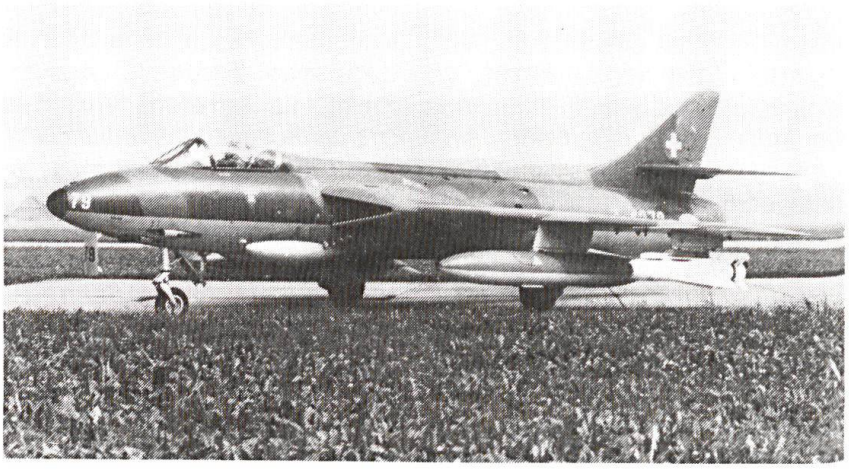

...il doit remplacer 130 Hunter *plus vieux que leurs pilotes.*

en octobre 1988, le team de l'avion a activement appuyé les efforts de vente et de développement technologique helvétiques. Il a encouragé l'achat de produits suisses auprès de ses groupes d'ingénierie et auprès de ses fournisseurs les plus importants. Il a aussi cherché des partenaires suisses dans le domaine de l'espace et de l'industrie. Des projets avec les Ecoles polytechniques fédérales ont abouti à des échanges technologiques et à une collaboration dans les activités de recherche.

b) L'accès au programme de participation industrielle indirecte aux USA. Ce programme représente à lui seul une vraie et immédiate possibilité de revitalisation de toute l'industrie suisse. Nous devons faire en sorte de maîtriser les nouveaux secteurs technologiques. Nous ne le pouvons pas si ceux-ci sont inexistants dans notre pays. L'accès au programme de participation industrielle indirecte aux USA est à cet égard bénéfique pour notre industrie.

c) L'Institut de marketing et de direction d'entreprise (IMDE) de l'Université de Berne a fait une enquête en 1991 auprès de milliers d'entreprises d'Europe de l'Ouest, des USA et du Japon. *La Vie économique* de mars 1993 rend compte de la perception que ces partenaires économiques ont du «made in Switzerland»; la presse suisse s'est faite l'écho d'une situation inquiétante. Les partenaires de la Suisse jugent ses produits d'une moins grande valeur technologique et moins innovateurs que la moyenne! Comme on peut le constater, le *F/A-18* peut avoir un effet extrêmement positif sur notre industrie. Cela dépend du résultat du vote du 6 juin 1993.

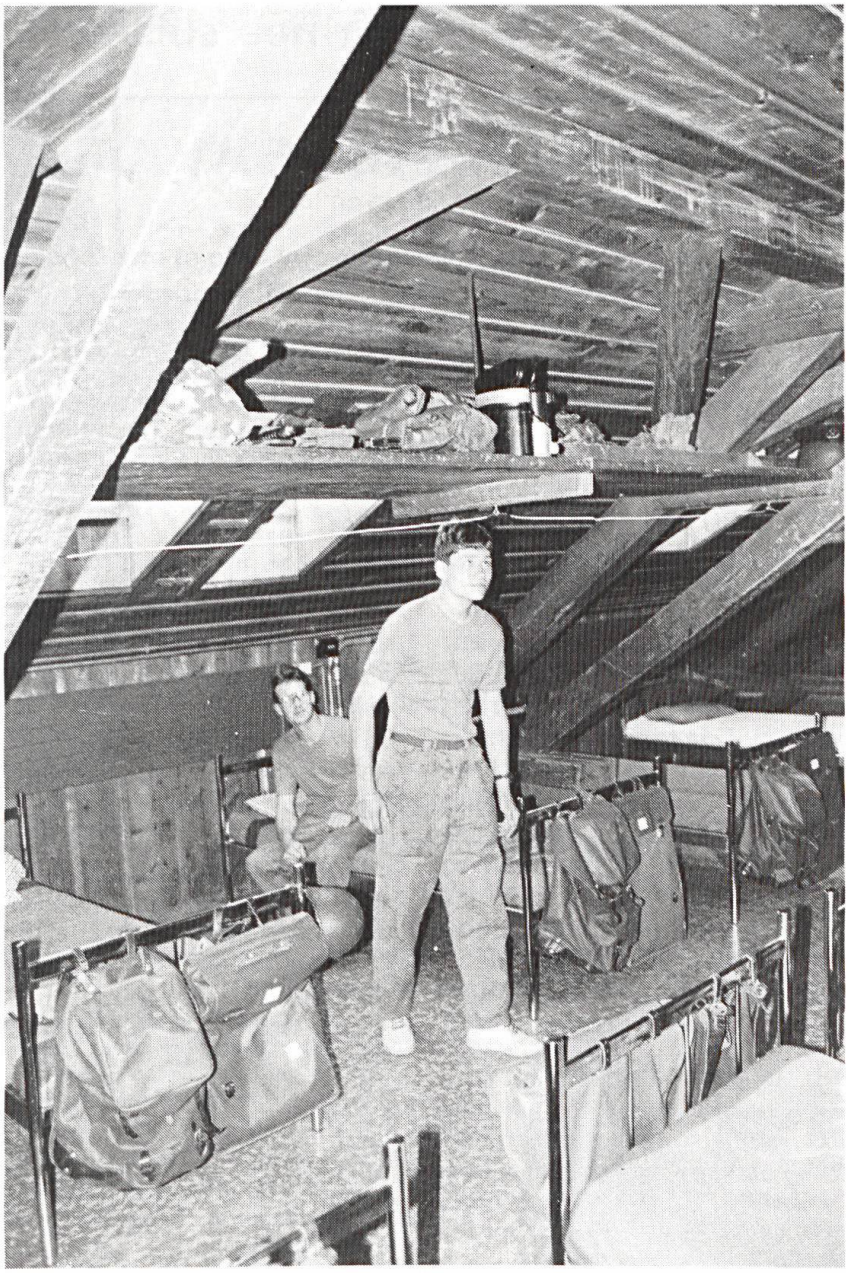

Une acceptation de l'initiative sur les places d''armes empêcherait de moderniser les vieux cantonnements de la caserne d'Herisau, qui sont à la limite dangereux...

N'oublions cependant pas que l'actualisation de nos places d'armes et le renouvellement de notre parc d'avions de combat sont, avant tout, dictés par les impératifs de notre politique de défense et de sécurité. Cependant, les trois aspects mentionnés ici ont, eux aussi, leur valeur.